

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Pour publication immédiate*

**La Municipalité de Saint-Anselme adopte un budget de 10,2 millions**

**SAINT-ANSELME, le 3 février 2026.** – La Municipalité de Saint-Anselme a présenté, lors d'une séance spéciale tenue le 29 janvier 2026, un budget de fonctionnement équilibré pour l'année 2026 s'élevant à 10 261 071 \$, ainsi que son programme triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028 prévoyant des investissements totaux de 3 066 500 \$.

Malgré une importante hausse de certaines dépenses incompressibles, notamment les primes d'assurances (+ 38 %), la Municipalité est parvenue à équilibrer son budget tout en considérant la capacité de payer des contribuables avec une hausse moyenne de 2,48 % sur l'impôt foncier.

Le budget de fonctionnement 2026 prévoit une hausse dans plusieurs secteurs essentiels :

- Administration (+10 %)
- Sécurité publique (+10 %)
- Hygiène du milieu (+ 9 %)

Parmi les investissements prévus, figurent notamment l'implantation du service de premiers répondants (32 000 \$), l'augmentation de la quote-part de la sûreté du Québec (24 000 \$), le resurfaçage du réseau routier (100 000 \$), la vidange des étangs aérés #1 et #2 (600 000 \$), la hausse de la quote-part de la MRC relativement à la nouvelle façon de répartir les dépenses liées à la piste cyclable (12 000 \$).

Les principaux projets d'immobilisations pour 2026

- Ajout d'une enseigne numérique au coin du Boul. Bégin et de la rue Principale (75 000 \$)
- Acquisition d'une excavatrice 3.5T avec équipements et camion de service de voirie (170 000 \$)
- Réfection du poste de pompage de la rue Principale (340 000 \$)
- Prolongement du développement Etchemin II (745 000 \$)
- Acquisition de nouveaux terrains pour futurs développements résidentiels (850 000 \$)

À retenir – Faits saillants du budget 2026

- **Budget total : 10 263 744 \$ comparativement à 9 785 211\$ (+4,8 %)**
- **Nouveau rôle triennal d'évaluation totalisant 825 450 300 \$, soit une hausse de 32% par rapport au rôle d'évaluation précédent.** (Hausse moyenne des valeurs de 30 % pour le résidentiel, de 37 % pour l'industriel, de 33 % pour le commercial et de 38 % pour la et l'extraction des ressources naturelles ainsi que des immeubles agricoles)
- **Fardeau fiscal global : +2,84 % (IPC 3,3 %)**
- **Pressions externes majeures : Primes d'assurances +38 %**

Les détails complets du budget 2026 ainsi que du programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Saint-Anselme sont disponibles au :

<https://www.st-anselme.ca/la-municipalite/conseil-municipal-2/budget-et-finances/>

- 30 -

Source :

Josiane Langevin, directrice générale, greffière-trésorière

418 885-4977 poste 226

Courriel : [dg@st-anselme.ca](mailto:dg@st-anselme.ca)

